

## Recherches sociographiques



# Les cadres francophones au Québec

François Vaillancourt

Volume 21, Number 3, 1980

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055895ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055895ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

### ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this note

Vaillancourt, F. (1980). Les cadres francophones au Québec. *Recherches sociographiques*, 21(3), 329–338. <https://doi.org/10.7202/055895ar>

### Article abstract

Le but de ce texte est d'examiner, à l'aide des données du Recensement de 1971, si un certain nombre d'hypothèses souvent avancées sur la situation des cadres francophones au Québec sont exactes. Ces hypothèses sont les suivantes :

— plus la propriété francophone d'un secteur d'activité est élevée, plus la présence des cadres francophones y est importante aussi bien pour l'ensemble des cadres (1a) que pour les cadres supérieurs (1b) ;

— plus le Québec est important comme débouché pour un secteur d'activité, plus la présence des cadres francophones dans la fonction « ventes » y est importante (2) ;

— plus les francophones constituent une part importante de la main-d'œuvre d'un secteur d'activité, plus la présence des cadres francophones y est importante dans la fonction « personnel » (3).

## LES CADRES FRANCOPHONES AU QUÉBEC\*

Le but de ce texte est d'examiner, à l'aide des données du Recensement de 1971, si un certain nombre d'hypothèses souvent avancées sur la situation des cadres francophones au Québec sont exactes. Ces hypothèses sont les suivantes :

- plus la propriété francophone d'un secteur d'activité est élevée, plus la présence des cadres francophones y est importante aussi bien pour l'ensemble des cadres (1a) que pour les cadres supérieurs (1b);
- plus le Québec est important comme débouché pour un secteur d'activité, plus la présence des cadres francophones dans la fonction « ventes » y est importante (2);
- plus les francophones constituent une part importante de la main-d'œuvre d'un secteur d'activité, plus la présence des cadres francophones y est importante dans la fonction « personnel » (3).

### A) *Les données*

Selon les publications du Recensement, il y avait, en 1971, 103 125 cadres<sup>1</sup> au Québec. Malheureusement, l'information les concernant, disponible dans ces publications, n'est pas très abondante; nous aurons donc recours à un ensemble de tableaux spécialement produits pour nous par Statistique Canada. Notre population se compose des résidents du Québec classés dans le grand groupe occupationnel 11 de Statistique Canada, qui ont un revenu positif en 1970,<sup>2</sup> sont âgés de plus de vingt ans et ont travaillé quarante semaines et plus à temps plein en 1970. Nous avons ainsi choisi d'éliminer les individus n'ayant aucun revenu car il nous semble peu probable qu'il s'agisse de cadres actifs. Pour la même raison, nous avons exclu les individus âgés de moins de vingt ans. Finalement, nous avons exclu ceux qui avaient travaillé quarante semaines ou moins afin d'éliminer les étudiants qui travaillent l'été ou qui viennent juste de débiter comme cadres dans un emploi à temps plein ainsi que les nouveaux

\* Ce texte est tiré d'un document plus complet préparé pour la firme SECOR, en mars 1979. L'auteur remercie Yvan Allaire, Marcel Côté et Jean Pasquero, de cette firme, pour leurs commentaires, mais il reste seul responsable des erreurs ou omissions.

1. Selon la définition de *La classification des professions*, Ottawa, Statistique Canada, cat. 12-536, 1971.

2. Les revenus recueillis lors du Recensement de 1971 sont ceux de 1970.

retraités. Ces restrictions font que le nombre de cadres québécois étudiés passe de 103 125 à 95 605.

Pour examiner l'accès des francophones aux postes de cadres au Québec et le comparer à celui des non-francophones,<sup>3</sup> nous avons choisi de regrouper anglophones et allophones puisque l'objectif principal de notre étude est d'examiner la situation des francophones. Nous reconnaissons cependant que les récents travaux de Sales ont montré l'importance de l'origine ethnique, en particulier chez les non-francophones, comme facteur important dans l'explication de l'accès aux postes de cadres. (SALES, 1977.)

Nous avons regroupé les entreprises en vingt secteurs d'activité économique.<sup>4</sup> Ce choix a été fait, d'une part, en fonction des données disponibles sur la propriété des entreprises et l'importance des marchés par secteur d'activité; d'autre part, le niveau de désagrégation nous semblait *a priori* approprié: en effet, on dispose alors de suffisamment d'observations pour utiliser la technique des coefficients de corrélation par rang de Spearman, tout en n'utilisant pas un niveau de détail que les données ne sauraient justifier.

#### B) *La situation des cadres francophones au Québec en 1971*

Nous présentons tout d'abord un certain nombre d'informations sur les cadres au Québec. Au tableau 1, nous examinons l'importance des francophones, dans la population et chez les cadres, et les écarts de revenus entre cadres francophones et cadres non francophones.

TABLEAU 1

*Pourcentage de francophones chez les cadres et dans la population du Québec, et différence de revenus entre cadres francophones et non francophones.*

	POPULATION (%)	CADRES (%)	REVENU DES CADRES (%)
Francophones .....	80.7	64.9	11 374
Non-francophones .....	19.3	35.1	15 626

SOURCES: La première colonne est tirée du *Recensement du Canada, 1971: Population par langue maternelle*, Ottawa, Statistique Canada, cat. 92-725, 1973. Les deux autres sont tirées des compilations spéciales préparées pour nous par Statistique Canada.

À l'examen du tableau 1 on constate que les francophones occupent une part moins importante des postes de cadres que leur part de la population et qu'ils y gagnent 26% de moins que les cadres non francophones. On pourrait avancer plusieurs hypothèses pour expliquer cette sous-représentation des francophones; retenons-en trois.

3. Soit les individus de langue maternelle autre que le français.

4. On retrouvera en annexe la définition de ces vingt secteurs en fonction des codes de la *Classification des activités économiques* de Statistique Canada.

Selon une première hypothèse, fort plausible, qui nous est suggérée par les travaux de BOULET (1979) et de SECOR (1977), le rôle de Montréal comme lieu de résidence du siège social des sociétés opérant à la grandeur du Canada (banques, compagnies de transport, etc.) fait que, toutes proportions gardées, les anglophones devraient occuper des postes de cadres en proportion de la répartition canadienne des employés de ces sociétés. De fait, la firme Secor suggère qu'une répartition appropriée des postes de cadres au Québec entre francophones et non-francophones serait de 73% des postes pour les francophones et 27% pour les non-francophones.<sup>5</sup> (SECOR, 1977, pp. 11-26.)

Une deuxième explication de la différence d'accès des francophones aux postes de cadres serait leur manque de mobilité pancanadienne, phénomène dû en partie à l'absence d'un milieu francophone (écoles, services sociaux) dans lequel eux et leur famille puissent s'intégrer hors du Québec. Cette immobilité relative peut les priver en partie de la diversité d'expériences de travail nécessaire pour devenir cadre. (Chambre de commerce de Montréal, 1975.)

Enfin, l'offre des diplômés francophones a pu être inadéquate dans le passé. On peut cependant penser que, s'il y avait eu une demande excédentaire par les firmes pour des cadres francophones, on aurait alors assisté, sur une plus ou moins longue période, à un accroissement de l'offre. L'absence de diplômés qualifiés, constatée *ex post*, peut alors s'expliquer par le fait qu'*ex ante* les francophones savaient qu'ils avaient peu d'intérêt à se former dans ce domaine.

Notons cependant, à l'examen du tableau 2, que les francophones forment une part plus importante des cadres les plus jeunes que des cadres les plus âgés ; de plus, on note que les cadres non francophones connaissent de plus en plus le français.

Finalement, l'examen du tableau 3 nous indique que les cadres francophones occupent des postes de moindre responsabilité et qui sont moins bien rémunérés que ceux occupés par les non-francophones.

### C) *Un essai de vérification de la validité des hypothèses*

Nous pouvons vérifier nos hypothèses d'après le rang des divers secteurs d'activité économique selon chaque variable retenue. La mesure utilisée est le coefficient de corrélation par rang de Spearman, une mesure d'association relativement faible, mais utile, et en l'occurrence la plus appropriée aux données dont nous disposons.

Au tableau 4, on trouve des données sur la présence des francophones chez les cadres pour les vingt secteurs d'activité retenus, pour 1971 ; des données sur le contrôle de ces secteurs au début des années soixante ; des données sur l'importance du marché québécois, en 1967, pour les cinq secteurs d'activité appartenant au secteur manufacturier ; et des données sur l'importance des

---

5. SECOR arrive à ce chiffre en examinant la répartition des cadres québécois entre les activités strictement québécoises des firmes et les activités pancanadiennes ou de siège social des firmes et en faisant l'hypothèse que 80% de la population québécoise est francophone.

TABLEAU 2

*Répartition des cadres, par groupe d'âges,  
et proportion de cadres se déclarant bilingues.  
(en pourcentages)*

GROUPE D'ÂGES	DISTRIBUTION HORIZONTALE		DISTRIBUTION VERTICALE		CADRES BILINGUES	
	Francophones	Non- francophones	Francophones	Non- francophones	Francophones	Non- francophones
20-29 .....	73.3	26.7	20.1	13.5	74.0	61.5
30-39 .....	70.3	29.7	29.7	23.4	78.2	55.4
40-49 .....	63.2	36.8	26.9	29.2	80.7	53.0
50-59 .....	57.0	43.0	17.3	24.3	79.8	52.6
60 et plus .....	53.4	46.6	6.0	9.6	74.1	46.8

SOURCE: Tableaux spéciaux, Recensement du Canada, 1971.

TABLEAU 3

Présence francophone, selon la fonction et selon la classe de revenus  
(en pourcentages)

FONCTION*	CLASSE DE REVENUS (\$)		Francophones	Non-francophones
	Francophones	Non-francophones		
1. Directeurs généraux et cadres supérieurs .....	44.6	55.4	74.1	25.9
2. Finance .....	66.7	33.3	67.0	33.0
3. Production.....	52.3	47.7	56.3	43.7
4. Personnel.....	71.3	28.7	43.9	56.1
5. Ventes .....	51.7	47.3	39.6	60.4
			36.1	63.9

SOURCE: Tableaux spéciaux, *Recensement du Canada, 1971*.

- \* Les fonctions exactes recouvertes par chaque groupe sont :  
 — directeurs généraux et cadres supérieurs (1130);  
 — directeurs financiers (1135); comptables, vérificateurs et autres agents financiers (1171);  
 — directeurs d'exploitation (1147); directeurs de production (1143);  
 — directeurs du personnel et des relations de travail (1136); agents du personnel et professions connexes (1174);  
 — directeurs des ventes et de la publicité (1137).

Les chiffres entre parenthèses correspondent aux codes dans : *La classification des professions. Recensement au Canada, 1971*, Ottawa, Statistique Canada, cat. 12-536F, 1971.

Notons que l'inclusion dans la catégorie « Directeurs financiers » des gérants de succursales d'institutions financières explique en partie la présence francophone relativement élevée dans cette fonction.

TABLEAU 4

*Importance des cadres francophones, de la propriété francophone, du marché québécois et des employés francophones, Québec, vingt secteurs d'activité économique.*

SECTEUR D'ACTIVITÉ	CADRES FRANCOPHONES		PROPRIÉTÉ FRANCOPHONE		MARCHÉ <sup>b</sup> QUÉBÉCOIS		EMPLOYÉS FRANCOPHONES	
	%	Rang	%	Rang	%	Rang	%	Rang
Agriculture .....	82.7	3	91.3	2			91.4	1
Mines .....	63.4	13	6.5	20			81.8	4
Aliments .....	64.1	12	31.5	12	72.5	1	71.8	13
Vêtements, bois, textiles	44.3	18	27.5	13	57.7	3	67.6	15
Pétrochimie .....	40.4	20	9.5	18	58.1	2	67.3	16
Transformation .....	46.8	17	12.8	17	39.8	5	78.8	7
Machinerie .....	42.9	19	14.6	16	43.3	4	64.2	19
Construction .....	69.8	9	50.7	8			81.2	5
Transport .....	48.1	16	44.9	9			71.4	14
Radiodiffusion .....	78.0	6	70.5	4			75.4 <sup>c</sup>	10
Communications .....	72.1	7	6.9	19			75.4 <sup>c</sup>	10
Utilités publiques .....	84.3	2	60.2	6			87.9	3
Commerce de gros .....	49.7	15	34.1	11			67.1	17
Commerce de détail .....	70.6	8	56.7	7			78.6	8
Institutions financières ..	66.9	11	25.8	15			66.4	18
Éducation et santé .....	82.3	4	75.4	3			78.9	6
Services personnels .....	68.7	10	69.5	5			74.1	12
Services d'affaires .....	54.8	14	44.5	10			62.7	20
Gouvernement fédéral ..	80.1	5	27 <sup>a</sup>	14			77.2	9
Autres gouvernements ..	95.1	1	100 <sup>a</sup>	1			90.4	2
ENSEMBLE DES SECTEURS	64.9		47.2		54.2		75.5	

SOURCES: Pour les cadres francophones: Tableaux spéciaux, *Recensement du Canada*, 1971. Pour la propriété francophone: André RAYNAULD, *La propriété des entreprises au Québec: les années 60*, Montréal, P.U.M., 1974; et calculs de l'auteur.

Pour le marché québécois: *Destination des expéditions des manufacturiers, 1967*, Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, cat. 31-504, 1971.

Pour les employés francophones: *Recensement du Canada, 1971. Activités économiques*, Ottawa, Statistique Canada, cat. 94-754, 1975, tableau 4.

<sup>a</sup> Nous attribuons un contrôle de 100% aux francophones sur les activités du gouvernement du Québec et des municipalités québécoises et ce, par hypothèse. De même, nous attribuons un poids de 27% aux francophones dans le contrôle du gouvernement fédéral, soit leur poids dans l'électorat canadien.

<sup>b</sup> Nous ne disposons de données que sur le secteur manufacturier.

<sup>c</sup> Nous disposons de données seulement pour ces deux secteurs combinés.

Canadiens français<sup>6</sup> dans l'emploi total des vingt secteurs d'activité de 1971. Il aurait été préférable d'utiliser uniquement des données de 1971; malheureusement nous ne disposons pas de toutes les données voulues concernant la propriété de l'ensemble des secteurs d'activité de l'économie québécoise pour cette seule année. Notons cependant que des données pour 1970 (DAGENAIS et VAN PEETERSSEN, 1973) indiquent que la position relative des cinq secteurs d'activité du secteur manufacturier n'a pas changé de 1961 à 1970. De même, nous ne disposons pas de données sur le commerce interprovincial en 1971 mais des données similaires à celles de 1967, recueillies pour 1974, indiquent une grande stabilité dans la position relative des cinq sous-secteurs d'activité appartenant au secteur manufacturier. Au tableau 5, nous trouvons des données pour 1971 sur la présence des francophones dans trois types spécifiques de fonctions.

TABLEAU 5

*Présence des francophones dans trois fonctions spécifiques.*

SECTEUR D'ACTIVITÉ	DIRECTEURS GÉNÉRAUX		PERSONNEL		VENTES	
	%	Rang	%	Rang	%	Rang
Agriculture .....	83.3	2	77.8	8	98.0	3
Mines .....	52.6	9	66.6	10	50.0	12
Aliments .....	50.6	11	65.9	11	74.6	7
Vêtements, bois, textiles .....	31.2	19	57.8	16	37.1	16
Pétrochimie .....	26.9	20	58.1	15	38.5	14
Transformation .....	36.7	17	68.2	9	35.3	18
Machinerie .....	38.3	15	46.5	20	37.7	15
Construction .....	66.8	6	62.5	13	46.1	13
Transport .....	44.2	13	49.3	18	29.2	19
Radiodiffusion .....	50.0	12	90.0	3	96.0	5
Communications .....	36.8	16	52.5	17	35.7	17
Utilités publiques .....	69.2	5	93.4	2	60.0	10
Commerce de gros .....	34.3	18	60.3	14	52.0	11
Commerce de détail .....	61.8	7	80.0	7	75.6	6
Institutions financières .....	52.2	10	64.4	12	61.6	8
Éducation et santé .....	80.0	3	86.5	5	97.0	4
Services personnels .....	52.7	8	82.1	6	61.0	9
Services d'affaires .....	39.9	14	48.5	19	24.0	20
Gouvernement fédéral .....	76.5	4	87.1	4	99.0	2
Autres gouvernements .....	93.0	1	93.5	1	100.0	1

SOURCE: Tableaux spéciaux, *Recensement du Canada*, 1971.

6. Nous employerons le terme francophone plus loin pour désigner ces employés, mais il s'agit, à strictement parler, d'employés d'origine ethnique française et non de langue maternelle française.



La première hypothèse que nous voulons vérifier est l'existence d'un lien entre propriété francophone et présence francophone chez les cadres et, en particulier, chez les cadres supérieurs. Le coefficient de corrélation par rang de Spearman entre propriété francophone et présence francophone chez les cadres (tableau 4) est de 0.66; le coefficient est exactement le même pour les cadres supérieurs (tableaux 4 et 5). Dans les deux cas, le coefficient est significativement différent de zéro au seuil de .05 (SIEGEL, 1956). Il semble donc qu'on puisse considérer l'hypothèse 1 comme plausible.

La deuxième hypothèse est qu'il existe un lien entre l'importance du marché québécois et la présence des cadres francophones dans la fonction « ventes ». L'examen de cette relation est rendu difficile par le peu d'observations disponibles sur le commerce interprovincial. Le coefficient de corrélation par rang de Spearman entre marché québécois (tableau 4) et présence francophone dans la fonction « ventes » (tableau 5) pour les cinq secteurs de l'industrie manufacturière est de 0.9, significativement différent de zéro au seuil de .05.

La troisième hypothèse est qu'il y a un lien entre l'importance des francophones dans l'emploi d'un secteur (tableau 4) et la présence de cadres francophones dans la fonction « personnel » (tableau 5). Le coefficient de corrélation est ici de 0.72, significativement différent de zéro au seuil de .05.

Il semble donc que les francophones occupent une part des postes de cadres inférieure à leur part de la population, gagnent moins que les non-francophones dans ce type d'emploi et y occupent des emplois de moindre responsabilité, ce qui s'explique sans doute en partie par le fait qu'ils soient plus jeunes que les non-francophones. De plus, il semble bien que la présence francophone, pour l'ensemble des cadres et chez les cadres de haute direction, soit liée à la propriété francophone; à l'importance du marché québécois, chez les cadres s'occupant des ventes; à l'importance de la main-d'œuvre francophone, chez les cadres s'occupant des relations avec le personnel, du moins lorsqu'on découpe l'économie québécoise comme on l'a fait ici.

François VAILLANCOURT

*Département de sciences économiques,  
Université de Montréal.*

## RÉFÉRENCES

- BOULET, Jac-André, *L'évolution des disparités linguistiques de revenus de travail dans la zone métropolitaine de Montréal de 1961 à 1977*, Ottawa, Conseil économique du Canada, document 127, 1979.
- CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL, *Montréal vu par les hommes d'affaires*, Montréal, 1975, (miméographié).
- DAGENAIS, Marcel et Alain VAN PEETERSSEN, *L'utilisation du français comme langue de travail au Québec: possibilité et contraintes économiques*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1973.
- RAYNAULD, André, *La propriété des entreprises au Québec: les années 60*, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, 1974.
- SALES, Arnaud, *La différenciation nationale et ethnique du champ industriel québécois*, Québec, Ministère de l'industrie et du commerce, 1977.
- SECOR INC., La Charte de langue française et son impact, *Journal des débats*, Assemblée nationale du Québec, Commission permanente de l'éducation, des affaires culturelles et des communications, 27 juin 1977.
- SIEGEL, Sidney, *Non Parametric Statistics for the Behavioral Sciences*, New York, McGraw-Hill, 1956.

## ANNEXE

TITRE UTILISÉ	DÉFINITION SELON LES UNITÉS DE STATISTIQUE CANADA <sup>1</sup>
Agriculture	Divisions 1, 2 et 3
Mines	Division 4
Manufacturier: Aliments	Division 5, groupes 1 et 2
Manufacturier: Vêtements, bois, textiles	Division 5, groupes 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11 et 20
Manufacturier: Pétrochimie	Division 5, groupes 3, 18 et 19
Manufacturier: Transformation	Division 5, groupes 10, 12 et 17
Manufacturier: Machinerie	Division 5, groupes 13, 14, 15 et 16
Construction	Division 6
Transport	Division 7, groupes 1 et 2
Radiodiffusion	Division 7, groupe 3, sous-groupe 543
Communications	Division 7, groupe 3, sous-groupes 544, 545 et 548
Utilités publiques	Division 7, groupe 4
Commerce de gros	Division 8, groupe 1
Commerce de détail	Division 8, groupe 2
Institutions financières	Division 9
Éducation et santé	Division 10, groupes 1, 2 et 3
Services personnels	Division 10, groupes 4, 6, 7 et 8
Services d'affaires	Division 10, groupe 5
Gouvernement fédéral	Division 11, groupes 1 et 4
Autres gouvernements	Division 11, groupes 2 et 3

<sup>1</sup> Tiré de *Classification des activités économiques*, BFS, cat. 12-501F, 1971. Les cadres travaillant dans des entreprises classifiées dans la division 12 sont exclus.